

PROVINCE DE QUÉBEC41^e LÉGISLATURE1^{RE} SESSION**QUÉBEC, LE 19 OCTOBRE 2017****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 19 octobre 2017*

Aujourd'hui, à treize heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 133 Loi obligeant le port de l'uniforme par les policiers et les constables spéciaux dans l'exercice de leurs fonctions et sur l'exclusivité de fonction des policiers occupant un poste d'encadrement (*titre modifié*)

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.